

Cote du document: REPL.IX/4/C.R.P.3  
Point de l'ordre du jour: 3  
Date: 16 décembre 2011  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

**F**



Ouvrer pour que les  
populations rurales pauvres  
se libèrent de la pauvreté

## **Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA**

Consultation sur la neuvième reconstitution  
des ressources du FIDA — Quatrième session  
Rome, 15-16 décembre 2011

---

Pour: **Approbation**

## Rapport de la Consultation sur la neuvième reconstitution des ressources du FIDA

La Consultation est invitée à examiner la révision du deuxième point du paragraphe 33 ci-après en vue de son inclusion dans le rapport.

### A. Réforme des ressources humaines

33. Compte tenu de l'incidence sur la structure globale des coûts et l'efficacité du Fonds, l'innovation au sein du système de rémunération et de gestion de la performance, en collaboration avec la Commission de la fonction publique internationale (CFPI), constituera l'une des priorités de la réforme des ressources humaines durant FIDA9.

Principaux engagements:

- Consolider et approfondir les réformes achevées durant FIDA8.
- Doter le FIDA des outils et ressources nécessaires pour promouvoir tant l'égalité des sexes que les compétences en la matière dans ses politiques de gestion des ressources humaines dans ce domaine, ainsi que l'équilibre entre les sexes et une représentation géographique équilibrée et équitable dans ses politiques de ressources humaines et dans sa dotation en effectifs.
- Continuer, tout en maintenant l'alignement sur le régime commun des Nations Unies, à explorer la possibilité d'instaurer un système flexible de rémunération et de prestations au FIDA afin de garantir, comme moyen d'atteindre les objectifs d'efficacité institutionnelle, que soient mis en place des niveaux de rémunération appropriés et des systèmes de récompense fondés sur la performance pour tout le personnel du FIDA. Cela nécessiterait, entre autres, de participer activement, en 2011-2012, au Comité local d'enquête de la CFPI sur les conditions d'emploi à Rome sur la question des salaires des services généraux, d'exhorter la CFPI à garantir aux cadres des niveaux de rémunération appropriés et de tester, en collaboration avec la CFPI, un modèle de rémunération fondée sur la performance.